

Les crédits

• (1335)

Si les gouvernements qui nous ont précédés n'avaient pas investi des deniers publics dans la génétique et le contrôle laitier, on serait encore comme certains pays d'Amérique latine ou encore d'Afrique du Sud ou du Nord. Ils vont se retirer de cela d'ici trois ans, ils vont se péter les bretelles par exemple.

En 1990, la championne laitière au Canada était à Plessisville—Paroisse. Mais en 1995, on coupe, on annonce l'intention que d'ici trois ans, on va tout couper.

Un autre point m'a aussi intéressé dans son allocution, c'est lorsqu'il parle qu'en Ontario, c'est vrai, il faut le dire, c'est à peu près 50—50 lait industriel et lait de consommation. Au Québec, ce n'est pas le cas bien entendu.

Mais est-il au courant, ce secrétaire parlementaire, qu'on travaille avec acharnement depuis plusieurs années pour arriver à un lait, un prix. L'écart est en train de se rapetisser et on doit en principe avoir l'équité dans le prix du lait, le 1^{er} août 1996, donc dans 16 ou 17 mois.

Mais en coupant de 1,51 \$ l'hectolitre sur le lait de transformation, il vient d'agrandir encore une fois l'écart entre les deux laits. Bien entendu, les producteurs laitiers versent à même le fonds de rapprochement temporaire des équivalents, mais il ne reste pratiquement plus d'argent dans ce fonds-là. Ce qui va se produire, je le sais très bien. Ils vont se péter les bretelles en disant: On n'a pas augmenté les impôts, on n'a pas augmenté les taxes. Ils n'ont pas le coeur de le faire. Ils coupent les transferts aux provinces, les provinces vont couper les transferts aux municipalités et les municipalités vont augmenter votre taxe foncière.

Qu'est-ce que les producteurs laitiers feront au 1^{er} août? Ils vont se présenter devant la Commission canadienne du lait pour obtenir une augmentation du prix de leur lait de transformation et les transformateurs augmenteront de 30c., 25c., 35c. le prix de la livre de beurre, le fromage, le yogourt et la crème glacée. Puis là on dira: Mais ce n'est pas nous qui augmentons les taxes. Ils les coupent à un, puis ils vont les chercher à l'autre.

M. Marchand: Hypocrisie!

M. Chrétien (Frontenac): De l'hypocrisie, monsieur le Président.

[Traduction]

M. Vanclief: Monsieur le Président, le député aurait dû écouter plus attentivement, parce que, contrairement à ce qu'il affirme, je n'ai rien dit au sujet de la recherche et du développement. Quant à ses observations sur l'évaluation génétique et les contrôles laitiers, il doit savoir que les producteurs laitiers sont prêts à discuter avec le gouvernement de leur participation à la gestion des programmes que le Canada a mis en place. Ils savent qu'en tant que producteurs, ils en retireront des avantages. Entre-

temps, le gouvernement collabore étroitement avec eux pour qu'ils puissent participer au programme.

Dans l'intervention du député, je ne trouve rien qui explique pourquoi il ne pourrait plus se vanter d'avoir les meilleures vaches laitières du Canada dans sa circonscription, si ce n'est qu'il tient à conserver son siège, parce que quelqu'un de Prince Edward—Hastings pourrait bien ravir cet honneur. Il y d'excellents producteurs laitiers dans la circonscription de Prince Edward—Hastings.

Je remercie et félicite le gouvernement québécois pour son rôle dans les discussions qui se tiennent en vue d'établir un prix commun pour le lait au Canada. La plupart des provinces conviennent que cette voie s'impose, si nous voulons relever plus facilement les défis qui viendront de l'étranger.

En terminant, à l'instar du ministre, je ferai remarquer aux gens d'en face qu'en ce qui concerne l'iniquité des mesures concernant la LTGO par rapport à celles visant l'industrie laitière, la réforme ayant trait à la LTGO ne s'oppose pas du tout à la position que la coalition du Québec sur la LTGO a défendue dans une lettre adressée au ministre en décembre 1994. Ils font fausse route, car leurs représentants ont déjà déclaré au ministre qu'ils ne voyaient aucun problème et qu'ils étaient d'accord avec la manière dont le dossier était traité.

• (1340)

M. Jake E. Hoepfner (Lisgar—Marquette, Réf.): Monsieur le Président, je voudrais vous aviser que, à partir de maintenant, mes collègues et moi partagerons le temps qui nous est accordé.

Je suis toujours heureux de me lever à la Chambre pour parler d'agriculture, surtout sur une motion présentée par le Bloc. J'aime bien la position que prennent les députés du Bloc au sujet de l'agriculture. Ils comprennent toute l'importance de l'industrie agricole. Je leur en suis reconnaissant, même si nous ne nous entendons pas toujours sur certaines questions. Le Bloc sait fort bien que le Québec, tout comme l'ouest du Canada, repose sur l'agriculture. Nous allons faire la leçon aux libéraux. Un jour, ils nous écouteront. Je crois même qu'ils commencent déjà à nous écouter.

À la ferme, on dit toujours que les pâturages du voisin semblent plus verdoyants. On entend probablement ce dicton tant au Québec que dans l'ouest du Canada. Le temps est peut-être venu pour les Québécois de délaissier la production laitière pour acheter des terres dans l'ouest du Canada et se lancer dans la céréaliculture. Nous serions ravis de travailler à leurs côtés. Ils pourraient ainsi bien comprendre les problèmes qu'ont connus les céréaliculteurs de l'Ouest ces dernières années.

Dans leur motion d'opposition qui ne fera pas l'objet d'un vote, les bloquistes affirment que les agriculteurs de l'Ouest seront en mesure de diversifier leurs activités. Leur déclaration est dure et pas tout à fait juste. Les agriculteurs seront obligés de diversifier leurs activités. Il n'y a pas tellement de céréalicul-